



2 rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
Téléphone : 02.99.55.23.53
Courriel : mairie@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE
de
Saint-Médard-sur-Ille

CONVOCATION
aux membres du
Conseil Municipal

Conseil municipal

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la salle J.J FONTAINE
le :

Mercredi 01 Avril 2026 à 20h00

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veillez agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A St Médard s/Ille, le 27/03/2026

Le Maire,

Noël BOURNONVILLE

Ordre du jour

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT 3
2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT 3
3. CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES..... 3
4. CHARTES DES COMMISSIONS OUVERTES 3
5. DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CCAS..... 4
6. ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CCAS 4
7. DESIGNATION DES REPRESENTANTS COMMUNAUX AU SEIN DES SYNDICATS, ORGANISMES EXTERIEURS ET INTERCOMMUNALITES 4

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Il sera proposé au conseil municipal de délibérer sur l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 mars 2026.

Pièce jointe : Procès-verbal

2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Il sera proposé au conseil municipal de délibérer sur l'approbation du procès-verbal du conseil municipal d'installation.

Pièce jointe : Procès-verbal

3. CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Il est proposé au Conseil Municipal de créer les commissions et comités de pilotage municipaux, de fixer le nombre de membres par commission ou comité avec une répartition proportionnelle.

Pièce jointe : Tableau des commissions

4. CHARTES DES COMMISSIONS OUVERTES

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Dans la lignée du projet de vie participative porté par la municipalité, cette dernière souhaite permettre une ouverture des commissions municipales afin d'associer les habitants aux grands thèmes de la vie communale.

L'efficacité de la mesure résulte d'un double bénéfice. D'un côté, elle permet aux médardais de participer à la démocratie locale en prenant part à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets municipaux. De l'autre côté, elle permet à la commune de bénéficier des nombreuses compétences des habitants qui la composent.

Pour rappel, cette charte avait été validée en 2018 puis en 2020.

Pièce jointe : Charte

5. DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CCAS

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

A ce jour

6. ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CCAS

Présentation : Noël BOURNONVILLE

M. Le Maire invitera le conseil à procéder à l'élection des délégués au Centre Communal d'Action Sociale. Le vote aura lieu à bulletin secret.

7. DESIGNATION DES REPRESENTANTS COMMUNAUX AU SEIN DES SYNDICATS, ORGANISMES EXTERIEURS ET INTERCOMMUNALITES

Présentation : Noël BOURNONVILLE

M. Le Maire invitera le conseil à délibérer sur les représentants de la commune dans les divers organismes extérieurs :

REPRESENTANTS Syndicats et organismes extérieurs	NOM Prénom
SDE35-Syndicat départemental d'énergie	<u>1 Représentant</u> :
ACSE 175-Association intermédiaire de Betton	<u>1 Représentant</u> :

	Mme DUFOUR
Correspondant Défense	<u>1 Représentant</u> : M BOUREL
CODEM (Comité d'observation de la dépendance et de médiation)	<u>1 Représentant</u> : Mme LAINNEME
CLIC	<u>1 Représentant</u> : Mme DETOC
Sécurité routière	<u>1 Représentant</u> : Mme RENOUARD
Hygiène et Sécurité du travail auprès du CDG 35	<u>1 Représentant</u> : M BOURNONVILLE
Comité des œuvres sociales (COS)	<u>1 Représentant</u> : Mme DETOC
SMICTOM	<u>1 Représentant</u> : Mme RENOUARD
Eaux et Vilaine	<u>1 Représentant</u> : M FORGEOT
CIID (Commission intercommunale des impôts directs)	<u>1 Représentant</u> : M PASEK
Comice Agricole	<u>1 Représentant</u> : Mme RENOUARD
Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	<u>1 Représentant</u> : M PASEK

INFORMATIONS DIVERSES

DEVIS SIGNES :

- Entreprise : AIR NET
Objet : Ménage ALSH
Montant : 672.00€
- Entreprise : AGRIMELESSE
Objet : Souffleur
Montant : 622.80€
- Entreprise : AGRIMELESSE
Objet : Tronçonneuse
Montant : 406.80€
- Entreprise : AGRIMELESSE
Objet : Plaque vibrante
Montant : 1020.00€
- Entreprise : AGRIMELESSE
Objet : Meuleuse
Montant : 157.39€
- Entreprise : MANUTAN
Objet : Vestiaires services technique + ouvre boîte cuisine
Montant : 558.19€
- Entreprise : ABC Diagnostic
Objet : Diagnostic Immobilier Epicerie
Montant : 300.00€

- Entreprise : ABC Diagnostic
Objet : Diagnostic Immobilier Logement
Montant : 307.50€
- Entreprise : MTGC
Objet : Réfrigérateur
Montant : 1272.00€
- Entreprise : Range vélo
Objet : DM METAL BREIZH
Montant : 732.00€